Bâches pour bassins

La bâche de bassin Ubbink !

Fort d'une expérience de plusieurs décennies, Ubbink met également à votre service son savoir dans le domaine des bâches de bassins. Les bâches Ubbink existent en différents matériaux et épaisseurs, sous forme de rouleaux de différentes largeurs, en dimensions standard ou sur mesure.

La qualité

En raison de l'excellente qualité de nos bâches, nous sommes en mesure d'accorder une garantie de 10 ans sur les bâches PVC AquaLiner et même de 20 ans sur notre gamme de bâches AquaFlexiLiner EPDM. Ces deux bâches de bassins résistent aux rayons UV et au gel et sont bien tolérées par les poissons et les plantes. AquaFlexiLiner dispose en plus d'une extrême élasticité pour un bon traitement même à basse température.

Ubbink fait la différence !

Nous offrons beaucoup d'espace à la créativité. Des rouleaux d'une longueur de 30 mètres et d'une largeur allant jusqu'à 15 mètres permettent de bâcher les bassins. Et si jamais l'aménagement prévu du bassin dépasse la mesure souhaitée, nous soudons les bâches afin d'obtenir les mesures souhaitées. Il va de soi que la durée de garantie indiquée pour la bâche correspondante s'applique également aux bâches soudées. Nos bâches pour bassins correspondent aux normes EN 13361.

Avantages des bâches de bassins Ubbink

- ✓ Des matériaux de qualité supérieure et durables, écologiques et respectueux de la flore et de la faune.
- ✓ Des joints de soudure plats qui se chevauchent
- ✓ Résistance aux rayons UV et résistance des joints de soudure
- ✓ Résistance à la décomposition et au froid
- ✓ Résistance aux racines (sauf dans le cas du bambou et de certaines espèces de roseaux)
- ✓ Sans inconvénient sur le plan biologique
- ✓ Longueurs allant jusqu'à 30 m
- ✓ Largeurs allant jusqu'à 15 m
- ✓ Possibilité de fabrication sur mesure
- ✓ Garantie de 10 ou 20 ans

Construction de bassins

La pose d'un bassin en bâche

Bâches pour bassins

1. La forme

Après avoir décidé de l'emplacement et de la forme du bassin, marquez les contours. Un tuyau d'arrosage et quelques piquets de bois vous seront utiles. Vous pourrez également marquer de cette façon les zones de marécage et de basse profondeur. Au cours de cette phase, des corrections peuvent encore être faites sans problème.

2. Le creusement

Par des coups de bêches verticaux, procédez au marquage définitif. Enlevez peu à peu les couches de terre. Les zones de marécage et de basse profondeur seront couvertes plus tard avec une couche de gravier ou de substrat Ubbink® d'environ 10 cm, il est important d'en tenir compte lors du déblayage. Il est particulièrement important que les bords du bassin soient à niveau (à contrôler par ex. avec un liteau ou un niveau à bulle).

3. Le soubassement

L'étape suivante consiste à ôter du sol tous les objets coupants ainsi que les racines. Une couche de sable doit ensuite être posée pour protéger la bâche. Nous recommandons également le feutre de bassin Ubbink, une matière synthétique particulièrement résistante et imputrescible.

4. Pose de la bâche

La bâche de bassin est dépliée et tirée sur la cuvette. Posez la bâche tout autour en la laissant dépasser de 30 à 50 cm. Si vous remplissez à présent le bassin avec de l'eau, la bâche glisse et se met d'elle même peu à peu dans la bonne position. Pour que le bassin ne perde pas inutilement de l'eau, montez ce que l'on appelle un barrage capillaire : la bâche se trouvant au bord n'est pas simplement mise à plat et couverte avec de la terre, où l'eau pourrait alors s'écouler facilement, mais plutôt mise en position verticale et coupée un peu au-dessus de la terre. Le bord supérieur de la bâche doit toujours être plus élevé que le niveau d'eau le plus élevé.

5. Aménagement de la berge

Pour l'aménagement de la zone de berge, il est conseillé d'utiliser les lits de culture Ubbink®, tissés en nylon ou en coco, ainsi que les sacs d'irrigation Ubbink® en coco, munis de poches dans lesquelles les plantes sont installées pour les suspendre dans le bassin. Ces lits de culture et sacs d'irrigation sont fixés dans la terre à l'aide de crochets derrière (!) le bord du bassin. Au bout de quelque temps, une fois que les plantes auront pris racines, les bords de la bâche ne seront plus visibles.